

Acte de naissance BOUGON Charles François [114].

Mairie d'Ancretteville sur Mer, arrondissement communal d'Yvetot.

Du vingt quatrième jour du mois de ventôse an Dix de la République Française.

Acte de naissance de Charles François, né le vingt-deux¹ de ce mois à sept heures du matin, fils de Pierre Jean BOUGON âgé de trente-neuf ans, journalier, domicilié dans cette commune, et de Marie Anne ACHER, âgée de trente-huit ans son épouse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Charles François LEFEBVRE, âgé de cinquante-deux ans, boucher demeurant en cette commune.

Second témoin, Charles JOURDAIN, âgé de cinquante-six ans, fabricant demeurant en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le père de l'enfant

Et ont signé

Constaté suivant la loi par moi Jacques LECANU, maire de la commune d'Ancretteville sur Mer, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signatures : Pierre BOUGON, Charles LEFEBVRE, JOURDAIN

¹ 13 mars 1802